

# RÉFLEXIONS AUTOUR DE LA DISSUASION

*Le Piège publie sur deux numéros, les « réflexions autour de la dissuasion » issues des travaux du CRESA.*

*Ont participé à la rédaction de ce dossier : Philippe Vouigny (54), Yves Papillon (54), Alain Baer (55), Claude Gautier (57) et Christian Tisserand (73).*

*Ont apporté leur pierre à la réflexion : Jean Remignon (56) et Paul Vericel (58).*

*Claude Gautier a assuré l'animation du groupe.*

*Aujourd'hui, deux thèmes sont abordés :*

*Les grandes étapes du passé font l'objet d'une première partie qui permet de suivre l'évolution des doctrines dans les pays détenteurs de l'arme nucléaire et explique la genèse du concept de dissuasion.*

*Dans une deuxième partie, l'évolution possible du concept de dissuasion conduit le groupe à en identifier les limites politiques européennes et transatlantiques et à analyser les nécessités liées aux responsabilités et aux capacités de la France.*

## PRÉAMBULE

Les réflexions autour de la dissuasion présentées ci-après ont été conduites dans le cadre du Comité de Recherches et d'Études Stratégiques Aérospatiales (CRESA) par un groupe d'officiers d'active ou de réserve, issus de l'École de l'Air, ayant eu des responsabilités dans les domaines de la réflexion stratégique, des développements d'armes nucléaires, du commandement de forces nucléaires stratégiques et prestratégiques, et pour l'un d'entre eux, un intérêt personnel pour les études historiques.

Ce travail d'équipe, commencé à sept et terminé à cinq, prend place dans le très large débat d'idées, concernant tout particulièrement la dissuasion nucléaire, qui s'est ins-

tauré en France à tous les niveaux après la décision du Président Mitterrand de suspendre les essais nucléaires français, intervenue en 1992.

A partir de multiples déclarations politiques, rapports parlementaires, publications, colloques qui ont entretenu ce débat, deux écoles de pensée peuvent, pour simplifier, être identifiées ; une école que l'on peut appeler « minimaliste » et une école « maximaliste », étant entendu que ces écoles ne regroupent que ceux qui restent attachés à la défense des intérêts vitaux de notre pays via, peu ou prou, la possession de systèmes d'armements nucléaires. En ce qui concerne les opposants, passés ou présents, au nucléaire militaire, on peut penser que cette suspension fut perçue comme une première étape

sur la voie de la « désinvention » des armes nucléaires qu'ils appellent de leurs vœux..

L'argumentation de l'école « minimaliste » peut se résumer selon deux thèmes :

- D'une part, devant la quasi disparition de la menace nucléaire envers notre pays, les forces nucléaires françaises ont perdu de leur force politique, et doivent en conséquence « rendre les dividendes de la paix » ; les moyens actuellement en service devant suffire à supporter un concept de dissuasion à redéfinir, la poursuite des essais nucléaires ne se justifie donc pas, la simulation devant, si nécessaire, y suppléer à l'imitation de ce que préconisent les Américains.

# HISTOIRE - STRATÉGIE

- D'autre part, le développement éventuel de nouvelles armes pourrait conduire à la mise au point d'armes miniaturisées, de faible puissance, mais très précises, qui présenteraient le risque d'un retour à une stratégie d'emploi comme aux premiers temps du nucléaire, stratégie contraire au concept actuel de dissuasion nucléaire avec des armes appelées de « non emploi ». C'est ce que certains des tenants de cette école dénomment le « révisionnisme nucléaire ».

Les thèses de la seconde école de pensée, qu'on appellera « maximaliste », peuvent être synthétisées en trois idées maîtresses :

- Tout d'abord, la France doit rester forte en Europe et dans le monde, pour assumer ses responsabilités, en s'appuyant en particulier sur ses forces nucléaires.

- Ensuite, la stratégie de dissuasion reste la clef de voûte de sa défense, reposant prioritairement sur des moyens nucléaires sûrs, crédibles, diversifiés et le cas échéant efficaces, validés par des essais grandeur nature, afin de réduire son retard technologique par rapport aux grandes puissances nucléaires, en attendant la mise au point des moyens de simulation adaptés.

- Enfin, les crédits affectés doivent être à la hauteur de cette ambition.

Ce débat d'idées à haut contenu politique, stratégique et industriel, a

été encadré en 1994 par les orientations du Livre blanc sur la défense, qui ont rappelé les objectifs de notre politique de défense et notre stratégie dans différents domaines, y compris dans celui de la dissuasion. Il sera fait souvent référence à ce document dans l'étude du groupe de travail.

Le nouveau Président de la République a pris, depuis son élection, un certain nombre de décisions importantes (1), complétées par des déclarations du Ministre de la Défense Charles Millon (2).

C'est ainsi que la France va reprendre ses essais nucléaires avec huit essais à conduire d'ici la fin mai 1996 sur deux objectifs : « parer au vieillissement des armes nucléaires telles qu'elles existent et accumuler des données scientifiques qui nous permettent ensuite de faire des simulations et de maintenir l'efficacité des armes en laboratoire, sans être obligé d'avoir recours à des armes grandeur nature » (2).

Par ailleurs, notre pays déclare avoir l'intention de signer en 1996 le Traité d'interdiction des essais nucléaires (*Comprehensive Test Ban Treaty*) et étudie la fermeture éventuelle du plateau d'Albion.

Pour l'immédiat, le collectif budgétaire 1995 prévoit l'annulation pure et simple de 8,4 milliards de crédits

(1) Conférence de presse du Président Jacques Chirac du 13 juin 1995.

(2) Déclaration du Ministre de la Défense Monsieur Charles Millon au Salon du Bourget, le jeudi 15 juin.

du Ministère de la Défense et sans doute le gel d'une somme équivalente, ce qui remet en cause la loi de programmation 1995-2000 et les plans d'équipement des forces, y compris nucléaires, qui devront être revus.

Dans le contexte national et international particulièrement évolutif que nous observons, le groupe de travail s'est attaché à développer quelques thèmes en complément du large débat d'idées évoqué ci-dessus, sans rechercher l'exhaustivité et en évitant un trop grand déterminisme.

Tout d'abord, un regard sur le passé rappellera que l'arme nucléaire fut initialement une arme d'emploi, et n'est devenue une arme de dissuasion qu'avec la mise au point des armes thermonucléaires, ce qui pourrait expliquer la réticence de certains groupes de pensée au développement d'armes miniaturisée, qui ne seraient plus les armes de l'apocalypse, et pourraient inciter à un emploi limité qui s'intégrerait mal dans un concept de dissuasion « pur et dur »...

L'évolution possible du concept traditionnel de dissuasion a conduit le groupe à en identifier ensuite les limites politiques européennes et transatlantiques, et à analyser les nécessités liées aux responsabilités et aux capacités de la France.

Les critères fondamentaux d'une rénovation du concept de dissuasion sont alors apparus au niveau du concept lui-même, de sa présentation et de sa crédibilité.

## Premier thème

### LA DISSUASION, GENÈSE ET MODÉLISATIONS SUCCESSIVES D'UN CONCEPT LIÉ À L'ÉVOLUTION DES CAPACITÉS DE DESTRUCTION DE L'ARMEMENT NUCLÉAIRE

Les Américains ont décidé de construire la bombe en 1941. Il s'agissait alors de se prémunir contre la puissance allemande. Une fois en guerre ils vont déployer un effort considérable pour mettre cette arme au point, mais ne décideront de l'utiliser qu'en juin 1945, contre le Japon. Les véritables raisons de cette décision sont aujourd'hui encore controversées. Quoi qu'il en soit, l'arme nucléaire a été employée, et même si immédiatement après le conflit Washington prône le non emploi et propose un contrôle du nucléaire militaire afin d'en conserver le monopole, l'arme nucléaire redevient vite dans le contexte de la guerre froide une arme comme les autres.

Les premières explosions thermonucléaire vont transformer la pensée. Ces armes apparaissent alors comme des armes d'apocalypse.

Comment dans ces conditions les employer sans mettre en cause la survie de l'humanité toute entière ? Car malgré tout ces armes existent, et les arsenaux nucléaires croissent de part et d'autre.

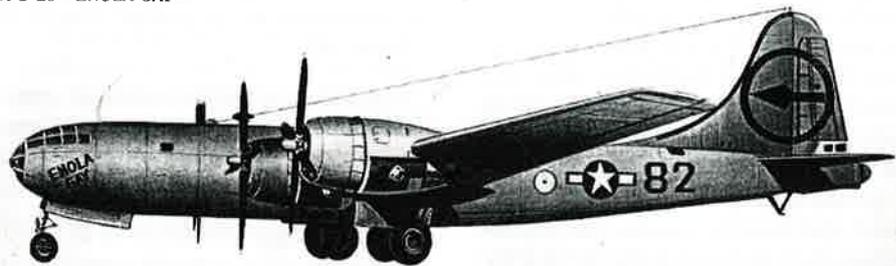
Le créneau stratégique est mince. La raison humaine se trouble : « emploi ou non emploi ? », puis s'impose la seule solution possible : **la menace d'emploi**. L'analyse de cette démarche entre 1945 et 1954 se décompose en trois parties : le premier emploi, ses conséquences ; l'arme nucléaire : une arme comme les autres ; la bombe thermonucléaire : arme de dissuasion.

#### I. - LE PREMIER EMPLOI

##### a) L'utilisation du feu nucléaire

La première bombe atomique fut lancée sur la ville d'Hiroshima au Japon le 6 août 1945 à 8 h 15, à partir d'un avion bombardier américain B29 parti de l'île de Tinian. L'explosion s'est produite dans la surprise presque totale. Environ onze km<sup>2</sup> de la ville ont été totalement brûlés, 70 à 80 000 personnes furent tuées et presque autant furent blessées. Trois jours plus tard une deuxième bombe était utilisée contre la ville de Nagasaki.

Le B-29 « ENOLA GAY »



La décision de fabriquer une bombe avait été prise à l'été 1941, avant les événements de Pearl Harbor (1). En avril 1945, il était apparu qu'une arme opérationnelle était réalisable.

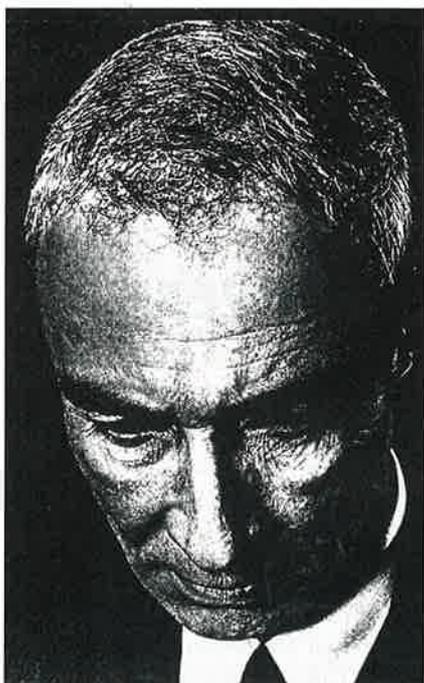
(1) Ce sont des scientifiques anglais et australiens qui, affirmant que les Allemands faisaient un effort considérable pour construire la bombe, ont semblé-t-il convaincu l'Administration américaine.

Les raisons de ce premier emploi ont été présentées par le Président Truman dans son discours du 9 août 1945 : « Nous l'avons utilisée pour raccourcir l'agonie de la guerre, pour sauver des milliers et des milliers de vies de jeunes américains ». Ces explications évoquées à plusieurs reprises ont été très vite controversées par certains analystes qui se sont interrogés sur le choix des objectifs, sur l'empressement des Américains alors que l'armée japonaise était battue et sur la concomitance de certains faits (entrée en guerre des Soviétiques le 8 août et invasion de la Manchourie le 9).

Patrick Blackett a apporté des réponses crédibles à toutes ces questions (2).

Staline avait prévenu Washington que l'Union soviétique entrerait en guerre contre le Japon 6 mois après la capitulation de l'Allemagne. Ce

(2) Les conséquences militaires et politiques de l'énergie atomique - Blackett P. - Paris A. Michel 1949, p. 314.



Robert Oppenheimer dirige le laboratoire de Los Alamos et prépare la première explosion expérimentale d'Alamogordo.

décal fut ramené ensuite à 3 mois. Le choix des dates et des objectifs pour les deux seules bombes que possédaient alors les Américains ne pouvait donc pas être le fait du hasard. **Ce choix avait été fait dans le seul but de s'assurer que le gouvernement japonais ne capitulerait que devant les forces américaines.**

A l'appui de cette thèse, une autre déclaration semble en effet témoigner de l'impératif calendaire des Américains, celle d'un des atomistes américains à l'origine de la bombe qui déclara dans le « *bulletin of atomic scientists* » de février 1949 « qu'une date proche du 10 août leur avait été donnée comme une mystérieuse date ultime à respecter à n'importe quel prix ».

Si ces raisons plus stratégiques s'avéraient un jour exactes, elles nuanceraient toutes les doctrines d'après guerre. Elles expliqueraient alors aussi pourquoi les Américains ont déployé tant d'efforts après la guerre pour se justifier, allant même jusqu'à déclarer en 1946 « que la bombe atomique avait sauvé des centaines de milliers, peut-être des millions de vies américaines et japonaises ».

## b) La décision de Juin 1945 (Emploi, non emploi, menace d'emploi)

Le Président Truman ne prit pas la décision d'utiliser la bombe sans avis. Il semble même que, jusqu'au début du mois de juin 1945, le Président et ses chefs militaires avaient hésité quant à son utilisation.

Qui a orienté la décision ? Sans doute le Conseil intérimaire, son organisme de conseil, qui formula le 1er juin les recommandations suivantes :

- la bombe devait être utilisée contre le Japon le plus tôt possible ;
- elle devait être utilisée contre une cible double, c'est-à-dire une installation militaire ou une usine de guerre entourée ou adjacente à des maisons ou autres bâtiments les plus susceptibles d'être endommagés ;
- elle devait être utilisée sans avertissement préalable (3).

Ces recommandations du Conseil intérimaire, aidé dans son travail par un Conseil scientifique, n'étaient pas sans opposition puisque dans le courant du même mois le professeur **James Frank**, Président du Comité des conséquences sociales et politiques de l'énergie atomique, présenta au ministre de la guerre, M. Simson, un rapport qui déconseillait l'utilisation de la bombe contre le Japon (4).

Dans ce rapport étaient opposés aux avantages militaires qui pouvaient résulter de l'emploi de la bombe :

- la vague d'horreur et de répulsion qu'inspirerait l'utilisation de cette arme de destruction massive ;
- l'impossibilité pour les États-Unis de maintenir le monopole ;
- les dangers de la prolifération de telles armes ;
- la course aux armements qui en résulterait ;

(3) Op. Cit (page 166)

(4) Ce texte ne fut rendu public que plus tard, en mai 1946 dans le « *bulletin of atomic scientists* » ; le plan Baruch lui, a été présenté le 13 juin de cette même année 1946.

- les difficultés du contrôle de l'énergie nucléaire.

Autant d'arguments qui seront repris plus tard par ceux qui s'étaient montrés des farouches partisans de l'emploi de l'arme atomique contre le Japon et qui serviront de base au rapport Lilienthal et au plan Baruch.

Mais, chose plus intéressante encore, il était évoqué dans ce rapport de faire une démonstration de cette nouvelle arme devant les représentants des Nations-Unies et d'envoyer un ultimatum au Japon avant de l'utiliser.

Parallèlement à son envoi, une pétition contre l'emploi de l'arme nucléaire, signée par 64 scientifiques associés à la recherche atomique, fut envoyée directement au Président Truman.

Ces appels ne furent pas écoutés et les bombes furent utilisées. Néanmoins, la problématique liée à l'arme nucléaire était esquissée :

- l'arme atomique, de par sa puissance, posait un problème d'emploi ;
- les partisans du non emploi avaient à l'extrême limite de leur raisonnement opté pour la menace d'emploi ;
- dans un contexte de guerre totale, à un moment où les enjeux stratégiques devenaient fondamentaux, le Président Truman, quelles qu'en soient les véritables raisons, averti de toutes les conséquences qui en résulteraient, avait décidé de son emploi. Cette décision s'était tout de suite révélée être du plus haut niveau politique.

## c) Après emploi

Les autorités américaines ont d'abord cherché à se justifier (5), puis elles ont très rapidement dénoncé les effets terrifiants de ces armes nouvelles pour mieux souhaiter leur contrôle, leur non emploi et promouvoir le développement pacifique de l'atome sous le leadership américain.

(5) Discours du Président Truman du 9 août et du 30 octobre.

Ce fut l'objet du plan Baruch. Il fut rejeté en 1946 par les Soviétiques.

Mais alors que l'Administration américaine s'évertuait à démontrer que les armes nucléaires ne devaient plus être utilisées, les rapports militaires dressaient les premiers bilans. Les dégâts occasionnés étaient comparés aux bombardements classiques les plus meurtriers de la guerre et le fait que les Américains aient agi par surprise étaient pris en compte pour relativiser les effets de l'arme.

L'arme atomique n'apparaissait plus dès lors que comme une arme aérienne, stratégique, validant les théories de Douhet.

En 1947, l'ambassadeur des États-Unis à Moscou publia un rapport sur les dangers de l'expansion communiste. **Pour compenser la puissance des armées soviétiques, l'arme nucléaire allait alors devenir une arme comme les autres.**

En France, le fait atomique ne fut étranger ni au politique ni au stratégie.

Le 15 octobre 1945, le Général de Gaulle créa le Commissariat à l'énergie atomique (CEA).

L'Amiral Castex publia le même mois dans la revue « Défense nationale » un article visionnaire sur le sujet (6). Dans cet article il classait l'arme atomique comme une arme d'emploi stratégique (utilisable dans la profondeur du champ de bataille) mais notait que son emploi tactique serait plus difficile pour des raisons similaires à celles qui avaient limité l'emploi des gaz (effets collatéraux et risques de représailles). Mais plus encore, l'Amiral s'interrogeait et se demandait s'il n'y avait pas, « **chez ces peuples acharnés à s'entre-déchirer, des bornes et comme un point limite acceptés dans l'exercice de la force, au moins quand l'action devait se dérouler au grand jour** ».

(6) « Aperçu sur la bombe atomique », Revue de la Défense nationale 1945.

## 2. - L'ARME NUCLÉAIRE : EST-ELLE UNE ARME COMME LES AUTRES ?

### a) La doctrine américaine des représailles massives

Mais revenons aux États-Unis. Aussitôt la guerre terminée, les Américains vont chercher à atteindre une sécurité totale à l'aide de cette arme si puissante qu'ils sont les seuls à posséder tout en se déclarant gênés de l'avoir employée. Ils vont souhaiter un contrôle de l'énergie nucléaire. En janvier 1946 sera créé à l'ONU la Commission de l'énergie atomique, en mars sera publié le rapport Acheson-Lilienthal et le 13 juin sera présenté aux Nations Unies le plan Baruch.

Le rapport Acheson-Lilienthal insistait sur les possibilités bienfaisantes et pacifiques de l'énergie atomique.

Baruch présenta au nom du gouvernement américain des propositions de contrôle international de l'énergie atomique, appuyant largement sa thèse sur la nécessité de contrôler la puissance de l'arme atomique.

Moscou, par la voix de M. Gromyko, fit aussitôt des contre-propositions inacceptables pour les États-Unis, pour des raisons stratégiques et militaires.

Mais en juillet 1947, alors que ce débat est à peine clos, M. Kennan publie un rapport dénonçant l'attitude agressive des Soviétiques. Il préconise alors de « contenir avec patience, fermeté et vigilance ces tendances à l'expansion ».

Ces réflexions seront à la base, lors du déclenchement de la guérilla communiste en Grèce, du développement d'une stratégie de « containment » à partir de positions de force, qui servira de justificatif à l'intervention américaine en Corée.

Cette guerre sans doute mal interprétée par l'Administration américaine se révélera coûteuse. En 1950, les États-Unis, bien qu'ayant perdu le monopole du nucléaire, conservaient une supériorité totale



Edward Teller, physicien hongrois réfugié aux États-Unis, participe aux travaux de Szilard et de Fermi, qui aboutissent à la bombe atomique. Il est partisan de l'utilisation des armes atomiques et fut surnommé « le père de la bombe à hydrogène ».

dans ce domaine. Ils n'ont pas employé la bombe atomique bien qu'ils aient menacés de le faire (7). Cette attitude laissa planer une incertitude stratégique qui ne fut levée que le 12 janvier 1954 par Foster Dulles lorsqu'il énonça la première doctrine nucléaire : celle des représailles massives.

Cette nouvelle stratégie avait été dictée par des raisons militaires et politiques mais aussi économiques. Pour Bernard Brodie il n'y avait pas d'autre choix possible (8).

Jusqu'à la conférence de Lisbonne en 1952, on avait cru pouvoir défendre l'Europe à l'aide d'un important dispositif de forces conventionnelles, mais la guerre de Corée avait montré que dans cette course au conventionnel, l'Occident était battu d'avance.

C'est ainsi que fut formulée la doctrine dite du « New Look » fondée sur l'idée qu'à des interventions militaires importantes des forces communistes il serait répondu à l'aide des armes nucléaires. **Leur puissance**

(7) Général Gallois. Conférence ESGA. Octobre 1968. Les théories de guerre américaines p. 19.

(8) Bernard Brodie. Stratège américain. Professeur au National War College puis membre de la Rand Corporation.

## serait utilisée à des fins défensives pour des intérêts majeurs.

Bernard Brodie avait été l'un des premiers à s'interroger à propos de l'arme nucléaire. Dès 1946, son ouvrage « The absolute weapon » posait les premiers axiomes de la dissuasion nucléaire : le pouvoir égalisateur de l'atome ; la nécessité d'une capacité de riposte suffisamment fiable pour que le risque encouru par l'agresseur soit supérieur à l'enjeu (facteur qu'il considérait comme le plus important) ; la nécessité d'un concept sans faille et d'une détermination ne laissant aucun doute.

Le stratège n'excluait pas l'échec de la dissuasion. Alors, pensait-il, une fois les hostilités entamées, la tentation d'utiliser l'arme nucléaire serait forte. La bombe pourrait être utilisée à grande échelle puisqu'aucun des belligérants ne serait assez stupide pour courir le risque de représailles pour quelques bombes seulement.

La doctrine des représailles massives, lecture rustique de ces premières études, s'est imposée après la guerre de Corée par nécessité stratégique. Toute la puissance de l'arme nucléaire a pesé dans ce choix, mais il s'agissait encore à ce moment là essentiellement d'emploi à des fins défensives.

Entre temps, le premier engin thermonucléaire avait explosé en novembre 1952. Cet événement ne fut rendu public que 18 mois plus tard en mai 1954 (9).

## b) Évolutions en URSS : la perception stalinienne du fait nucléaire

À l'annonce de la première explosion nucléaire par le Président Truman le 24 juillet, à la conférence de Postdam, Staline n'avait fait aucun commentaire particulier, souhaitant simplement « qu'il en soit fait bon usage contre les Japonais ». Cette indifférence par rapport à l'événement pourrait encore aujourd'hui surprendre si on n'était pas quasiment

certain qu'en fait Staline était bien renseigné à ce moment là sur l'état des recherches et des travaux américains.

D'ailleurs, le fait nucléaire, était pas étranger aux Soviétiques puisqu'ils étaient entrés dans la course à l'armement nucléaire en 1939 et que, dès 1941, la possibilité de construire une bombe avait été reconnue. Ils prirent du retard sur les Américains pour des raisons militaires et économiques mais également parce qu'ils ne possédaient que très peu de minerai d'uranium. Ils réussirent néanmoins le 24 décembre 1946 leur première divergence d'une pile et trois ans plus tard, le 29 août 1949, firent exploser leur première bombe nucléaire.

L'arme nucléaire n'avait fait, en URSS, après la guerre, l'objet d'aucun débat stratégiques. **Pour Staline, l'arme atomique était une arme comme les autres**, et comme le maître du Kremlin se définissait comme le plus grand stratège de tous les temps, la pensée stratégique soviétique avait peu de chance d'évoluer. L'armée, bien entendu, n'était pas intervenue et l'introduction de cette arme dans les forces était une question qui n'avait même pas été abordée.

Mais en 1953, deux événements majeurs vont créer un soubresaut dans la pensée soviétique : le 5 mars Staline meurt et le 12 août les Soviétiques font exploser leur première bombe thermonucléaire.

## c) Le débat en France

À l'issue de la guerre, les autorités françaises étaient avant tout préoccupées par la reconstruction du pays et la préservation de l'empire.

Le Général de Gaulle, soucieux de l'avenir sans être convaincu lui-même de l'utilité immédiate de la bombe, avait créé le CEA. Cette décision fut importante puisqu'elle permit de surmonter toutes les hésitations politiques de la IV<sup>e</sup> République et de réaliser les avancées scientifiques et technologiques nécessaires à la fabrication de la bombe.

Les débuts de la guerre froide allaient de toute façon poser très rapidement le problème du nucléaire militaire. Les événements de 1948 (coup de Prague et blocus de Berlin) allaient instaurer un climat de méfiance, et l'explosion de la première bombe soviétique l'année suivante, un réflexe de défense.

En 1951, Felix Gaillard est nommé secrétaire d'État à la Présidence du Conseil. Il propose de doter la France d'un plan de développement nucléaire à long terme. Ce plan sera adopté par le Parlement en juillet 1952.

Alors que les sciences et les techniques progressent, le fait nucléaire n'est pas la préoccupation première des états-majors français. Les forces armées sont confrontées aux volontés indépendantistes de nos principales colonies. Pourtant quelques jeunes officiers supérieurs esquissent une réflexion. À la lumière des données américaines, ils se préoccupent de l'intégration de cette nouvelle arme dans les forces ainsi que des modifications qu'elle pourrait entraîner sur le déroulement classique de la bataille.

L'un des principaux promoteurs de ce nouvel armement est le Colonel Ailleret qui, affecté à la section technique de l'Armée de terre, s'efforce, dès 1950, de sensibiliser les états-majors et les écoles de guerre aux conséquences de l'arme nouvelle. Il utilise les bases et données techniques relevées lors des explosions d'Hiroshima, de Nagasaki et de Bikini.

Ses premières conclusions se révèlent conformes aux conséquences stratégiques immédiates qui en avaient été tirées par les principales puissances d'après guerre : **l'arme atomique était une arme stratégique aérienne qui permettait à l'avenir de rechercher la victoire dans une guerre par la destruction presque totale des villes et des populations urbaines de l'ennemi**. Il pousse même sa réflexion plus loin puisque l'arme atomique lui apparaît comme une arme du champ de bataille qui redonne une certaine priorité à la défense.

(9) Bernard Brodie, La guerre nucléaire. 14 essais, p. 43.

# HISTOIRE - STRATÉGIE

Le Général Blanc, Chef d'état-major des Armées, sera attiré par ses premières réflexions. Il créera le Commandement des armes spéciales en janvier 1952.

A cette période, un certain nombre d'officiers de rang élevé sont hostiles à la fabrication de la bombe, non pas parce qu'ils ne croient pas à l'emploi de l'arme nucléaire, mais parce qu'ils craignent que le coût de sa réalisation n'obère l'effort de pacification dans l'Union française, ainsi que l'effort d'équipement conventionnel de l'Armée de terre. D'ailleurs, lors des exercices dans lesquels sont étudiés l'emploi de ces armes, les auteurs de thèmes minimisent l'influence des armes atomiques afin que « l'ordonnance classique de la bataille ne soit pas trop modifiée ».

En septembre 1953, le ministre de la Défense, M. Pleven, charge le Général Bergeron, Président du Comité d'action scientifique de défense nationale, d'une étude sur l'amplitude de l'effort à consentir afin de mettre en place un armement nucléaire. Celui-ci conclut que l'entreprise semble être à la portée des moyens du pays.

A la fin de l'année 1953, l'arme nucléaire n'est alors pas autre chose dans la pensée politique et militaire française qu'une arme stratégique d'emploi ; pour le Colonel Ailleret elle est même une arme du champ de bataille.

C'est dans cet esprit que va s'engager l'année suivante le débat politique.

### 3. - LA BOMBE THERMONUCLÉAIRE : UNE ARME DE DISSUASION

#### 1954 LE TOURNANT

Le 1er novembre 1952 les Américains faisaient exploser à Eniwetok un engin 200 fois plus puissant que la bombe d'Hiroshima. Ils ouvraient l'ère des bombes à fusion. Les Soviétiques les rejoignaient dans cette technique un an plus tard.

Le 1er mars 1954, les États-Unis faisaient exploser une bombe de

10 mégatonnes (10). La puissance des bombes à fusion dites bombe H semblait alors sans limite.

Le gain de puissance obtenu par les armes à fusion et à fission renforcée n'avait pas échappé aux experts. En outre ces nouvelles armes posaient des problèmes d'emploi aussi bien techniques (dimension des bombes et vecteurs) que stratégiques.

En avril 1954, le Colonel Ailleret les qualifie « d'armes surpuissantes » pour la majorité des objectifs aussi bien stratégiques que tactiques. Il considère la bombe à hydrogène comme « une arme d'épouvante et de destruction systématique et aveugle ».

A cette même période, le schéma de la conférence de Lisbonne a été abandonné et toute l'attention des politiques français est retenue par la nouvelle stratégie américaine des représailles massives qui met l'Europe sous une totale dépendance américaine.

Les États-Unis imposaient un nouveau concept stratégique à l'Europe et ruinaient ainsi les ambitions françaises en matière de défense européenne. C'est l'empire colonial qui était menacé dans un contexte géopolitique déjà très fragilisé (11).

Pierre Mendès France, partisan de la CED, ne pouvait plus se soustraire à une décision sur l'avenir du nucléaire français, les pressions politiques intérieures étant devenues trop fortes (12).

Des décisions furent prises : le 26 octobre un décret créa une Commission supérieure des applications militaires de l'énergie (13), un second daté du 4 novembre créa le Comité des explosifs nucléaires.

(10) La bombe à hydrogène. Colonel Ailleret. Revue militaire d'information. Avril 1954 p. 15.

(11) Pierre Mendès France avouera plus tard que lors de son voyage aux États-Unis en novembre 1954. Il avait eu une série de discussions « très difficiles » avec Foster Dulles.

(12) À la conférence de Londres (octobre 1954), Mendès France déclara qu'il ne voyait pas comment « il pourrait faire accepter par le Parlement français des limitations aux travaux et aux procédures éventuelles dans le domaine atomique ».

(13) Décision toute théorique d'ailleurs parce qu'elle ne devait jamais se réunir.

La réunion d'un Comité de défense sur le sujet était devenue inévitable. Elle eut lieu le 26 décembre 1954.

A l'issue de cette réunion, Pierre Mendès France avait pris la décision implicite de construire la bombe. Il reviendra sur sa décision trois jours plus tard pour des raisons semble-t-il liées à l'emploi de ces armes. Pierre Mendès France n'avait sans doute pas pu contrer les arguments politiques des ses adversaires favorables à la construction de l'arme atomique mais il s'accommodait mal des arguments militaires. L'arme thermonucléaire était une arme d'apocalypse.

Sont-ce ces réticences politiques qui poussèrent l'argumentation militaire dans ses derniers retranchements, au point d'avancer en janvier 1955 que « si villes, richesses, populations devaient de toute manière être détruites, la guerre n'avait plus aucun sens » et que « les moyens modernes de destruction permettraient aux peuples de se tuer réciproquement » ? (14)

Il s'agissait bien là de non-emploi probable pour trouver une solution à ce débat emploi-non emploi. La menace d'emploi s'avéra rapidement un argument capable de balayer les dernières réticences politiques.

**Aux États-Unis**, la doctrine des représailles massives fut, aussitôt évoquée, soumise à de nombreuses critiques, en particulier à celles de l'opposition qui ne trouvait pas toujours fort à propos d'employer les armes nucléaires pour s'opposer à des actes d'agression relativement mineurs dans des pays lointains. Opinion d'autant plus affirmée que les Soviétiques venaient de faire exploser leur première bombe thermonucléaire opérationnelle (15).

Épouvantés par l'explosion quasi simultanée de ces deux pre-

(14) L'arme atomique facteur de paix. Colonel Ailleret. Revue de la défense nationale. Janvier 1955 p. 39 et 40.

(15) Alors que l'engin américain de novembre 1952 ne l'était pas. Notes sur la stratégie des moyens. Revue militaire d'information N° 355 p. 38. Lucien Poirier.

# HISTOIRE - STRATÉGIE

mières bombes, en pleine guerre froide; un certain nombre de stratèges américains se mirent à réfléchir à l'importance qu'il y aurait à limiter les guerres pour échapper à la menace du désastre nucléaire.

Bernard Brodie a évoqué très clairement, quelques années plus tard, cette évolution marquée dans la pensée stratégique américaine : « Au même moment un certain nombre d'idées qui allaient plus au fond des choses commençaient à être formulées et n'allaient pas tarder à être publiées. **Ce qui les avaient suscitées, c'était moins la guerre de Corée que le choc provoqué par l'apparition des premières armes thermonucléaires** » (16).

A la même période, alors que Staline vient de mourir, le fait thermonucléaire semble aussi susciter à Moscou quelques questions. Une évolution dans la pensée stratégique soviétique est perceptible.

Le 12 mars 1954, Malenkov fait assez nettement allusion à la notion de dissuasion réciproque : « Le gouvernement soviétique est favorable à la poursuite du relâchement de la tension internationale, pour une paix solide et durable, et s'oppose résolument à la politique de préparation à une nouvelle guerre mondiale qui,

avec l'utilisation des moyens modernes de lutte armée, conduirait à la destruction de la civilisation mondiale » (17).

Quelques temps plus tard à Erevan, Mikoyan déclare que « le danger de guerre a reculé grâce au fait que nous disposons maintenant de la bombe mais également **de la bombe thermonucléaire** ».

Dans le même temps, une réflexion prenant en compte l'arme nucléaire s'amorce au sein des forces armées (18).

Il ne fait aucun doute que la puissance des armes thermonucléaires a été bien perçue en Union Soviétique dès 1954. Le problème de l'emploi du nucléaire a été abordé au moment même où la dissuasion était esquissée par Malenkov.

Mais l'idéologie, l'éternel syndrome de l'encerclement et l'obsession de la menace allemande l'ont finalement emporté. Il faudra attendre la fin des années 70 pour que se développent les bases d'une véritable stratégie de dissuasion en Union Soviétique.

Ainsi, en juin 1945, la décision d'utiliser la bombe a bien été prise, après consultations, par le Président

Truman pour des raisons militaires, certes, mais peut-être aussi dans un but stratégique majeur. L'emploi de cette arme avait immédiatement soulevé des objections d'ordre moral.

Aussitôt après avoir été utilisées, ces armes ont été présentées par les Américains, pour des raisons stratégiques, comme des armes de terreur et de destruction massive. Mais la manœuvre a échoué et l'arme nucléaire est redevenue rapidement dans l'esprit des stratèges, une arme d'emploi. La guerre de Corée infléchira ce raisonnement et l'arme atomique sera considérée aux États-Unis après ce conflit comme une arme d'emploi essentiellement défensive, liée aux intérêts vitaux.

Mais les deux premières bombes thermonucléaires, américaines et soviétiques, viennent d'éclater au moment où Foster Dulles énonce la doctrine des représailles massives. Cette arme apparaît comme l'arme de l'apocalypse. La dialectique se complique. Cette arme n'est ni défensive ni offensive, **elle ne peut être que de prévention**.

L'arme nucléaire deviendra alors progressivement une arme de dissuasion démontrant ainsi que les premiers fondements de cette stratégie reposent sur l'image qu'avaient les peuples en 1954 de l'apocalypse, c'est-à-dire sur ce que nous pourrions appeler la raison instinctive.

(17) La Pravda, 12 mars 1954.

(18) Le 9 juin 1954, l'Étoile rouge affirme que l'apparition de l'arme nucléaire pose des questions nouvelles à l'art militaire.

(16) La guerre nucléaire, 14 essais. Bernard Brodie, p. 43

## Deuxième thème

### UN CONCEPT DE DISSUASION ÉLARGIE DANS LE CADRE D'UNE POLITIQUE DE DÉFENSE ADAPTÉE

**Les objectifs d'une politique de défense adaptée au nouvel état du monde sont présentés dans le Livre Blanc sur la Défense de 1994.**

Il s'agit d'assurer la protection de la France et la défense de ses intérêts dans le monde en évolution en prenant en compte l'héritage de son histoire et de sa géographie ainsi que les conséquences de son développement économique.

« Le premier objectif de notre politique de défense demeure d'être en mesure d'assurer, seuls si nécessaire, la défense active de nos intérêts vitaux contre toute menace quelle qu'en soit l'origine » est-il écrit dans le Livre Blanc qui précise que « veiller à nos intérêts stratégiques doit permettre de prévenir des menaces contre nos intérêts vitaux ».

« L'autorité politique française doit disposer à tout moment des moyens nécessaires et suffisants, à la fois sûrs et adaptés aux diverses situations auxquelles elle peut avoir à faire face. Cela peut impliquer notamment que ces moyens soient toujours au-dessus du seuil de suffisance par rapport à la menace, afin d'éviter que l'autorité politique ne se trouve dans une impasse et paralysée ».

Ce texte, en donnant à la notion de dissuasion son sens le plus large, permet d'adapter le concept aux évolutions futures possibles, auxquelles nous serons de plus en plus confrontés. En effet, dissuader, c'est amener un État menaçant - ou porteur de risques potentiels pour la France - à renoncer à des projets qui nuiraient gravement à nos intérêts.

**Cette politique générale s'inscrit dans un contexte nouveau qui lui impose des contraintes et des limites.**

Tout d'abord, l'interdépendance croissante de nos intérêts avec ceux de nos principaux partenaires nous oblige à penser et agir, la plupart du temps, dans un cadre multilatéral, en coopération ou sous la tutelle d'organisations internationales.

De plus, l'évolution de l'Occident, avec la chute du mur de Berlin, a généré une notion nouvelle de sécurité élargie à l'ensemble du continent européen, qui devrait devenir, face aux autres continents en ébullition, un pôle de stabilité et d'intégration en matière de défense. Enfin, cette politique générale de défense doit prendre en compte le lien devenu réel entre la sécurité extérieure et la sécurité intérieure du fait des mouvements massifs de populations et de l'attrait que présentent les démocraties occidentales pour le Tiers et le Quart Monde.

Afin d'illustrer ces contraintes, il suffit d'observer que l'architecture européenne de sécurité est loin d'être achevée et que la synergie entre les différentes institutions de sécurité est encore largement à développer.

Concernant l'OTAN qui fut pendant des décennies la seule organisation de défense de l'Europe Occidentale, elle souffre de plus en plus de la tutelle américaine, à l'heure en particulier où la « guerre économique » fait rage entre l'Europe Occidentale et les États-Unis ; elle souffre de la rigidité de son organisation et des limites de son champ d'action,

malgré les initiatives tendant à redéfinir ses missions et à augmenter sa souplesse d'emploi.

L'Union de l'Europe Occidentale (UEO), catalysateur d'une future identité de défense européenne, n'a pas encore réuni les moyens d'action et de commandement qui lui seraient nécessaires, malgré les efforts en cours pour améliorer l'interface avec l'OTAN ou les forces nationales des nations européennes.

Les initiatives comme l'EUROFORCE, le Corps européen, le Corps aérien franco-anglais, l'EUROMARFOR pour la Méditerranée, tendent toutes vers la constitution d'une identité de défense européenne, complémentaire ou alternative à l'OTAN, créée pour une autre époque, une autre menace, mais avec laquelle il faudra de toutes façons compter pour conserver sous une forme ou sous une autre le couplage stratégique transatlantique inscrit dans l'histoire de l'Occident.

La construction de l'Europe de l'Atlantique à la CEI, ou « de Brest à Brest Litovsk », pour reprendre la formule de Jean-François Deniau, pose enfin de nombreux problèmes aux Européens, mais également aux Américains qui, pour des raisons stratégiques et économiques, font tout pour conserver un leadership sur le continent européen avec ou sans concertation avec les États européens. Après les empoignades du cycle de l'Uruguay, l'idée de Warren Christopher, secrétaire d'État américain, de créer une zone de libre échange transatlantique est à cet égard significative.

# HISTOIRE - STRATÉGIE

Enfin, des événements récents montrent la difficulté pour les Européens de s'entendre même sur des problèmes internes, comme la situation dans les Balkans : la création d'une force de réaction rapide franco britannique à la suite de la prise massive d'otages de la FORPRONU par les serbes bosniaques est une réaction positive face à une situation en cours de dégradation rapide, mais son devenir à terme demande à être observé attentivement...

La construction de l'Europe de la défense en parallèle ou en amont de l'édification de l'Europe politique devrait conduire à terme à un système de forces plus rationnel, plus économique et plus efficace, dans le cadre d'une intégration générale ou d'un partage qualitatif, quantitatif ou géographique des responsabilités. Mais le partage des responsabilités et des moyens avec l'OTAN n'est pas réglé pour autant.

On touche là un des objectifs à atteindre à terme : la renégociation du Pacte Atlantique, la sécurité de l'Europe devant, comme l'a précisé le Président Chirac lors de sa conférence de presse du 13 juin 1995, s'appuyer sur deux piliers, l'un européen et l'autre atlantique. Ce n'est pas là une idée nouvelle, mais elle a dans la conjoncture le mérite d'être réaffirmée avec vigueur.

Cela étant, la lenteur de la prise en compte par l'Europe des problèmes de sa défense, et le caractère encore précaire des organisations destinées à en coordonner les moyens, doivent conduire la France à privilégier la protection de ses intérêts vitaux, dans le cadre d'une dissuasion basée sur des moyens nucléaires ou conventionnels à adapter, tout en veillant à ses intérêts stratégiques dans le monde, et en animant la construction de l'idéité de sécurité européenne, dans ses institutions comme dans ses interventions dans les crises où l'Europe est impliquée.

**Pour assumer ces objectifs malgré toutes ces incertitudes et ces contraintes, il est nécessaire de faire évoluer notre concept de dissuasion, en particulier nucléaire.**

En effet, tout se complique encore davantage lorsqu'il s'agit de dissuasion nucléaire et de forces nucléaires qui sont questions d'une sensibilité toute particulière. Si l'emploi éventuel de ces armes pose de multiples problèmes, qu'il est absolument nécessaire d'étudier si l'on veut vraiment être dissuasif, la doctrine correspondante à afficher ou pas, n'en est pas moins délicate à élaborer.

**En effet, les armes nucléaires sont entrées dans la conscience des peuples comme les armes de l'apocalypse**, en fait, plus par la durée de leurs effets radiologiques et biologiques sans commune mesure avec ceux des armes conventionnelles, que par leurs effets strictement destructeurs, démontrés publiquement par deux fois à Hiroshima et Nagasaki et comparables à certains bombardements conventionnels massifs, effectués pendant la 2ème guerre mondiale sur Dresde ou Tokyo. Les armes thermonucléaires, plusieurs dizaines de fois plus puissantes, ont encore renforcé cette idée de l'apocalypse nucléaire.

De ce fait, toute évocation de nucléaire, sans même parler de thermonucléaire, quel que soit le nombre ou la puissance réelle des armes, fait monter brutalement le niveau de crainte, ce qui a permis de développer le concept de dissuasion nucléaire, à propos duquel toute décision, tout au moins en France, relève de la plus haute autorité de l'État.

Ce niveau de crainte et ce niveau de responsabilité ont permis depuis 50 ans d'éviter l'emploi de l'arme nucléaire une troisième fois, malgré certaines crises graves comme celle de Cuba, ou la période de la guerre froide, le concept de dissuasion ayant largement garanti la paix en Occident depuis 1945.

**Les armes nucléaires ne sont possédées que par un petit nombre de nations** dont les cinq principales sont membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies et dont le nombre a en définitive moins évolué qu'on ne l'avait imaginé il y a une vingtaine d'années. Seuls le Pakistan, l'Inde, malgré ses dénégations, sont suppo-

sés avoir rejoint le club des cinq, d'autres ont publiquement renoncé, mais l'inquiétude demeure sur les intentions des pays comme l'Irak, l'Iran, l'Algérie, la Corée du Nord, le Japon... dont l'accession au rang de puissance nucléaire pourrait conduire à banaliser cet armement, et en définitive, à en augmenter à nouveau les chances d'emploi.

D'où l'intérêt porté à la prorogation du Traité de non prolifération (TNP) conclu le 1er juillet 1968 mais seulement ratifié par la France en 1991 et par la Chine en 1992, et qui vient d'être prolongé indéfiniment, le vœu d'une élimination complète des armes nucléaires à plus ou moins long terme étant formulé, les effets dissuasifs de celles-ci pouvant, selon certains, être à cet horizon, remplacés par ceux d'armes conventionnelles plus précises, plus adaptées aux objectifs à traiter, plus décisives en définitive, tout en étant moins létales.

En attendant, les nations en possession d'armes nucléaires ne sont pas prêtes à abandonner le bénéfice du « pouvoir égalisateur de l'atome » : le fait d'être reconnu ou même seulement supposé détenteur de la moindre arme nucléaire donne en effet un rang particulier sur la scène internationale.

L'attitude de la Chine qui poursuit ouvertement son programme d'essais nucléaires est à cet égard significatif.

On voit donc mal les puissances possédantes se priver de cet armement qui, manifestement aujourd'hui, doit s'insérer dans un concept nouveau pour une stratégie nouvelle face à des menaces ou des risques différents de ceux de la guerre froide. Et ce malgré les tendances à la dénucléarisation incarnées par les accords SALT, les idéologies nucléaires, les pressions des églises, les reproches des nations non nucléaires et les objectifs à long terme de la politique des démocrates américains, et enfin du Traité de non-prolifération, qui vont toutes dans le sens de l'élimination complète et universelle de l'armement nucléaire. La prolifération est donc un état de fait qui doit être certes combattu avec des

# HISTOIRE - STRATÉGIE

moyens appropriés dès le temps de paix, mais qui doit impérativement être pris en compte dans la réflexion sur la rénovation du concept français de dissuasion.

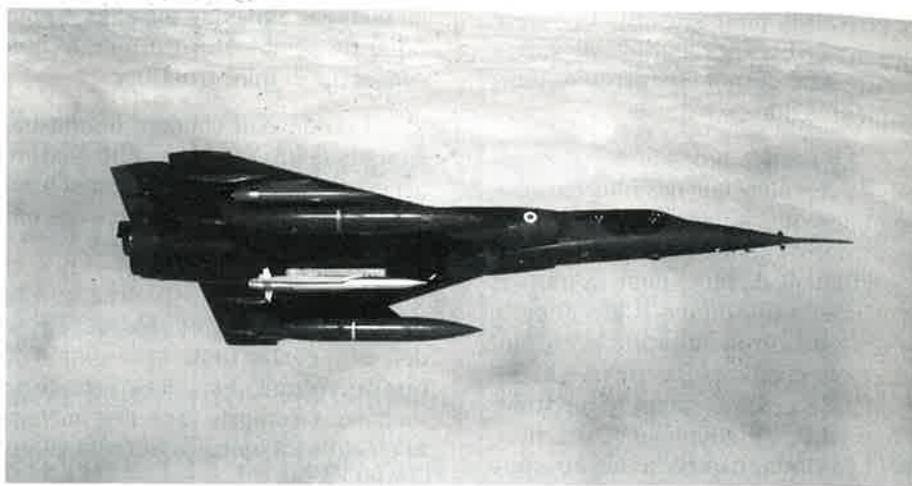
**Du fait de sa dimension particulière, le maniement de la dissuasion nucléaire, quel que soit le concept affiché, est dorénavant de plus en plus difficile à partager par plusieurs nations.**

Naguère, au sein d'une coalition comme l'OTAN, et face à une autre coalition comme le Pacte de Varsovie, la notion de partage de responsabilités ou de consensus sur la doctrine et le maniement de la dissuasion a pu voir le jour et perdurer pendant quelques dizaines d'années.

L'OTAN a ainsi mis en œuvre des forces nucléaires diversifiées, appartenant à deux puissances nucléaires reconnues, les États-Unis et la Grande Bretagne, au prix, il faut bien le dire, d'un contrôle absolu des États-Unis, même si la Grande Bretagne et les puissances non nucléaires de l'Alliance ne l'ont jamais officiellement reconnu. Cela au prix d'une délégation de pouvoir que la France a refusée, ce qui l'a conduite à se retirer en 1966 de l'organisation militaire intégrée de cette Alliance.

Aujourd'hui, il n'y a plus de coalition en face de l'OTAN, qui ne peut donc plus elle-même se comporter comme une coalition. Ainsi, les paramètres ont manifestement changé, les États participant à l'OTAN ayant probablement de moins en moins tendance à un abandon quelconque de souveraineté.

Dans ces conditions, il est à peu près certain que pour le moment, toute décision d'emploi des moyens nucléaires restera de la stricte responsabilité de chaque nation détentrice d'armes, les « intérêts vitaux européens », seuls justiciables d'un concept européen de dissuasion, restant encore très flous, en l'absence d'une menace globale et massive contre l'Europe. Il est donc peu probable de voir se concrétiser avant longtemps un concept européen de dissuasion nucléaire.



Une composante... aérienne.

**La France, en tant que puissance nucléaire à part entière, se présente différemment des autres États européens.**

Elle possède une panoplie importante d'armes nucléaires et thermonucléaires, sous forme de trois composantes, toutes opérationnelles, mais susceptibles de développements et d'améliorations.

En Europe, la France est seule avec la Russie à être maîtresse de ses décisions en matière de développement et de stratégie nucléaire, car elle possède toute la filière de production, et n'est pas intégrée à l'organisation militaire de l'OTAN.

Par contre, compte tenu de son accession relativement tardive à l'arme nucléaire, de la priorité donnée à la réalisation rapide de ses premiers moyens de dissuasion nucléaire, de ses moyens financiers limités et de l'absence d'échange d'informations avec les États-Unis, la France n'a pu se constituer comme aux, une « bibliothèque » des phénomènes nucléaires permettant de réaliser des armes de toutes puissances (y compris les très faibles), ou d'obtenir des effets très spécifiques.

La décision prise par la France en 1992 de suspendre ses essais nucléaires a mis gravement en cause le développement d'armes nouvelles et le choix de systèmes futurs. Le lancement de différents moyens de simulation - programme PALEN (Préparation à la Limitation des Essais Nucléaires) - n'aboutira en effet que dans plusieurs

années, et nécessitera un « étalonnage » sur un certain nombre d'essais nucléaires ; par ailleurs, ces moyens permettront de réaliser des armes dans les filières connues, et non d'en « découvrir » de nouvelles.

La décision récente du Président de la République de faire effectuer huit derniers essais d'ici la fin mai 1996, devrait permettre de remédier à certains de ces inconvénients.

Si la France avait persisté à renoncer aux essais nucléaires, elle aurait accepté de rester en retard par rapport aux États-Unis, à la Russie, et probablement à la Grande Bretagne ; même si celle-ci n'a réalisé que peu de systèmes d'armes, têtes pour missiles, et bombes nucléaires, elle a vraisemblablement eu accès à une bonne partie des connaissances américaines, compte tenu des accords conclus dans ce domaine en 1943. Cela signifie qu'en l'absence d'essais nucléaires supplémentaires, nous ne saurons jamais faire d'obus nucléaires, et encore moins de mini-charges ou de charges à effets électromagnétiques dirigés.

On notera par ailleurs que la reprise des essais français n'est pas, comme l'a rappelé le Président de la République le 13 juin, incompatible avec la politique générale de la France qui milite pour un arrêt total et définitif des essais nucléaires dans le cadre du *Comprehensive Test Ban Treaty* (CTBT) qui pourrait être signé à la fin de 1996, les modalités concernant les expérimentations

# HISTOIRE - STRATÉGIE

nécessaires pour garantir la sûreté des armes et éviter leur obsolescence progressive devant être arrêtées dans le même cadre.

La France a des intérêts vitaux à défendre ainsi que des intérêts stratégiques qui, ne serait-ce que pour ses approvisionnements en pétrole, l'impliquent de facto dans la plupart des crises lointaines. Cela pose le problème de la menace d'emploi nucléaire envers le pays qui ne menace pas directement le territoire national, mais simplement des intérêts fondamentaux, avec ou sans armes nucléaires.

Du fait de ses compétences, de son indépendance politique et de son armement nucléaire, la France devrait pouvoir être le leader de l'Europe en matière de politique nucléaire, en liaison peut-être avec la Grande Bretagne réduite à une seule composante, et privée comme nous de capacités de production de matières fissiles, et l'Allemagne interdite d'un tel armement, mais bénéficiant du parapluie nucléaire américain, sans oublier la Russie et l'Ukraine qui souhaitent rallier l'Europe économique et même l'Europe de la défense.

Fort de ce rôle de leader dans la construction de l'Europe de la défense, la France a proposé en vain aux Britanniques une certaine coordination des patrouilles des forces océaniques stratégiques. D'autre part, certains, y compris à haut niveau, pensent à élargir le parapluie nucléaire français à d'autres pays européens qui le souhaiteraient.

Enfin, d'autres et pas des moindres, au niveau politique, estiment que la puissance nucléaire ne se partage pas, qu'elle est l'image d'une nation forte et indépendante, et que le maniement de la dissuasion ne peut relever que de la seule plus haute autorité de l'État français : « la dissuasion, c'est moi » a déclaré le Président Mitterand en une formule concise et célèbre, parfaite représentation du concept français.

La France a donc bien une position toute particulière en Europe, du fait de ses capacités nucléaires qui

lui donnent ainsi une puissance politique de premier ordre qu'elle doit conserver et faire fructifier.

Le nouveau concept de dissuasion nucléaire et la nouvelle posture nécessaire des forces nucléaires françaises sont cependant pénalisées par un certain nombre de limites.

Il convient d'affirmer que la France est forte et décidée à se défendre contre toute agression d'où quelle vienne, et à hauteur de la menace, y compris avec des moyens nucléaires lorsque ses intérêts vitaux seront en jeu.

Cette attitude a le mérite de tenter de dissuader tout agresseur quel qu'il soit sans en désigner aucun, ni s'interdire aucun moyen d'action, tout en laissant planer la plus grande incertitude sur les modes d'action possibles.

Ce nouveau concept implique, pour les forces nucléaires en particulier, des capacités adaptées, ou une certaine « posture » pour reprendre les termes du Livre Blanc. De plus, ces forces nucléaires, pour être crédibles, doivent s'insérer dans un système de défense comportant des moyens de renseignement, des moyens de commandement et des moyens de survie à une première frappe, dans le cadre de ce que l'on peut appeler une « défense aérienne élargie » adaptée aux menaces les plus diverses y compris les missiles balistiques à longue portée ou les missiles de pénétration à très basse altitude qui vont proliférer dans les années qui viennent.

Les forces nucléaires doivent être capables, en permanence, de remplir deux fonctions :

- infliger une frappe occasionnant des dommages inacceptables, et capable de s'exercer en second ;
- procéder à une frappe limitée sur des objectifs politiquement sensibles, qui peut être utilisée au titre d'un ultime avertissement.

Ce nouveau concept procure le maximum d'incertitude chez un agresseur potentiel, le maximum de

souplesse dans les scénarios stratégiques, mais est-il à notre portée ?

Techniquement et financièrement, sera-t-on capable au 21<sup>ème</sup> siècle de dissuader tout agresseur éventuel, y compris aux antipodes, de façon significative, ou bien faudra-t-il revenir à la « sanctuarisation » du territoire métropolitain avec les moyens les mieux adaptés, les investissements les plus importants à faire n'étant pas forcément dédiés aux forces nucléaires, mais peut-être dans des moyens de défense stratégique dont nous sommes encore dépourvus ?

On voit bien en effet que l'évolution des crédits d'équipement militaire est négative chez toutes les puissances occidentales. Une certaine priorité est donnée aux moyens conventionnels de traitement des crises qui se multiplient. Pour la France cette priorité s'exerce au détriment des programmes nucléaires et des budgets de fonctionnement. Cette évolution nous oblige à réfléchir en priorité au nombre de nos composantes nucléaires.

L'objectif de dissuasion « planétaire » implique de considérer le cas extrême de la Chine, qui poursuit ses essais, qui développe des missiles à très longue portée, et qui reste imprévisible. Quel prix faut-il mettre pour dissuader plus d'un milliard de Chinois à 12000 km ? La réponse n'est pas dans un système offensif qui n'atteindra que difficilement le seuil de crédibilité, mais dans une approche plus politique de ce pays et dans un système plutôt défensif.

Ainsi, notre concept de dissuasion deviendra universel au lieu d'être ciblé, et il est probable qu'il faudra limiter nos moyens tout en conservant des capacités crédibles, au sein d'un système de défense le plus harmonieux possible, avec ses composantes offensives et défensives, ses systèmes de renseignement et de commandement aussi fiables que sûrs, qu'il conviendra de faire évoluer au rythme de la construction de l'Europe de la défense et de la complémentarité avec l'Alliance Atlantique.

(À suivre...)

## RÉFLEXIONS AUTOUR DE LA DISSUASION (deuxième partie)

*Le Piège poursuit aujourd'hui la publication des travaux du CRESA sur le thème de la dissuasion.*

*Les critères fondamentaux d'une rénovation du concept de dissuasion sont analysés dans la troisième partie de l'étude.*

*Enfin dans une quatrième et dernière partie sont abordées les différentes hypothèses concernant les moyens nucléaires souhaitables en support du concept de dissuasion globale.*

*Les deux premières parties de l'étude ont publiées dans « Le Piège » de Décembre 1995.*

### LE CONCEPT FRANÇAIS DE DISSUASION PÉRENNITÉ OU REMISE EN CAUSE

Le cadre politique et stratégique dans lequel s'inscrit la doctrine de défense française a considérablement évolué depuis une dizaine d'années, ce qui a provoqué un profond bouleversement de notre environnement d'insécurité potentielle.

Peut-on affirmer pour autant que le concept de dissuasion affiché par notre pays depuis le début des années 60 est complètement remis en cause, ou bien au contraire écrire : « Cette évolution n'entraîne en elle-même aucun changement doctrinal de notre part. Il s'agit toujours de dissuader l'adversaire par la menace de

*dommages inacceptables (21) » ? Cette citation, extraite du développement consacré par les rédacteurs du Livre Blanc à la dissuasion nucléaire, peut être complétée et dans une certaine mesure relativisée par la précision suivante, qui ouvre la voie à une évolution conceptuelle, même si elle semble affirmer le contraire : « Le concept de dissuasion est inchangé. Il suppose, quelles que soient les évolutions géostratégiques, le maintien*

*d'une double crédibilité, politique et technique. (...) L'autorité politique française doit disposer à tout moment des moyens nécessaires et suffisants, à la fois sûrs et adaptés aux diverses situations auxquelles elle peut avoir à faire face. Cela peut impliquer notamment que ces moyens soient toujours au-dessus du seuil de suffisance par rapport à la menace, afin d'éviter que l'autorité politique ne se trouve dans une impasse et paralysée. » (22)*

(21) Livre Blanc sur la Défense 1994 - Chapitre 4 - Paragraphe 1-2' (page 55).

(22) *Ibid.* (page 57).

# HISTOIRE - STRATÉGIE

Si l'on interprète ce texte de façon extensive, c'est-à-dire en donnant à la notion de dissuasion son sens le plus large, il permet, sans remettre en question l'essence même du concept, de l'adapter en fonction des multiples futurs possibles auxquels nous sommes d'ores et déjà et serons de plus en plus confrontés. En effet, dissuader c'est amener quelqu'un – en l'occurrence une entité menaçante ou seulement porteuse de risques potentiels à notre rencontre – à arrêter les actions ou à renoncer aux projets porteurs de menaces ou de risques.

Toute l'ambiguïté du débat réside dans le fait que beaucoup, jusqu'aux plus hauts échelons des hiérarchies politiques et militaires, se refusent à admettre que la dissuasion n'est pas seulement, n'est pas toujours nucléaire.

Cette attitude peut paraître en grande partie justifiée par le poids des mots : pour l'ensemble de nos concitoyens, il y a une connotation nucléaire exclusive lorsque l'on évoque la politique (ou les moyens) de la dissuasion. Dire ou écrire que la dissuasion, que ses moyens soient nucléaires ou classiques, s'inscrit comme une démarche globale dans le continuum de la défense de nos intérêts – qu'ils soient vitaux, stratégiques ou autres (23) – est considéré par certains comme une dérive conceptuelle perverse lourde de risques. Le procès d'une volonté de remplacement d'une stratégie de dissuasion par une stratégie d'emploi est vite intenté.

On aggrave son cas aux yeux des procureurs de tels procès si l'on ajoute que «... l'ensemble des forces, quelle que soit leur nature, qu'elles soient nucléaires ou classiques, participent à la fois à l'action et à la dissuasion », et que l'on préconise de bannir de notre dissuasion et bien entendu de nos esprits comme de ceux des autres, les termes de « non-guerre » et de « non-emploi » (24).

Les tenants d'un conservatisme rigoureux en la matière, y compris sur le plan sémantique, en arrivent à jouer sans nuance sur les mots : « *Il est indéniable que pour être crédible, la dissuasion doit reposer sur la crainte chez l'adversaire éventuel que nous pourrions riposter. Il faut pour cela qu'il ne doute pas de notre volonté, et que matériellement nos armes soient mesure d'atteindre les cibles qui leur sont assignées. (...) Si l'on veut montrer sa force pour n'avoir pas à s'en servir, il faut bien évidemment que cette force existe. (...) La menace de l'emploi sert donc à créer un effet dissuasif permettant de n'avoir pas à employer les armes nucléaires. C'est tout autre chose que de concevoir des armes directement en vue de leur emploi* » (25). L'auteur de ces lignes, dont les compétences en matière de réflexion sur les problèmes de défense sont pourtant connues et indéniables, force là le trait d'une façon paradoxale : ou bien les menaces d'emploi doivent être crédibles, et alors il faut que les armes soient conçues de manière à ce que l'efficacité de leur éventuelle mise en œuvre soit avérée ; ou bien les facteurs de cette efficacité ne sont pas réunis, et ce sont les fondements même de la manœuvre dissuasive qui sont sapés. Cela est valable quels que soient les moyens sur lesquels repose cette manœuvre, qu'ils soient nucléaires ou classiques.

En réalité, le problème n'est pas là. On ne peut que souscrire à ce qu'exprimait naguère le précédent Président de la République : « *La stratégie de la France, pays détenteur de l'arme nucléaire, n'est ni offensive ni défensive, elle est de dissuasion, ce qui veut dire, en termes encore plus simples, qu'elle a pour but essentiel d'empêcher le déclenchement de la guerre.* » (26)

Certes ! Cependant, il ne s'agit pas en l'occurrence d'un soliloque mais d'un jeu à acteurs multiples. Une telle déclaration, qui s'inscrit

dans le droit fil du discours tenu par les dirigeants français depuis trente-cinq ans, a le mérite de confirmer que la France continue à promouvoir le principe de la défense de ses intérêts sans recourir à la guerre, ce que chacun ne peut qu'apprécier. Mais s'il doit rester clair que nous désirons la paix, et que notre pays n'a d'intentions agressives envers personne, il doit être tout aussi clair que nos armements, quelle que soit leur nature, et ceux qui les servent, ne sont en aucun cas des pions dialectiques destinés à ne jamais être utilisés, et que l'hypothèse de la mise en œuvre de nos systèmes de défense est une éventualité que tout agresseur potentiel ne saurait écarter.

En d'autres termes, **il faut signifier fermement que notre pays, ses dirigeants, son peuple ne souhaitent pas la guerre, mais qu'ils la feraient cependant, très certainement sans goût ni satisfaction, si quiconque les y contraignait. C'est à ceux qui envisageraient de nous chercher gravement querelle d'évaluer cette situation de fait.**

\*  
\* \*

Cela étant, comment apprécier aujourd'hui cette problématique ?

Que l'on le veuille ou non, la dissuasion s'inscrit désormais, objectivement, dans un continuum. Même ceux qui, pour ne pas bouleverser les habitudes de pensée héritées chez nos compatriotes – et peut-être hors de nos frontières – de trente-cinq ans d'association obligée mais souvent implicite des mots « dissuasion » et « nucléaire », ne souhaitent pas que cette évolution soit officiellement affichée, se doivent de le reconnaître.

Entendons-nous bien : il ne s'agit pas de remplacer la dissuasion nucléaire par une dissuasion conventionnelle telle qu'évoquée et contestée dans le Livre Blanc (27), qui serait basée sur une stratégie d'emploi, mais bien au contraire de souligner la complémentarité des mul-

(23) Selon le distinguo énoncé par les rédacteurs du Livre Blanc - Chapitre 2 - Paragraphe 1 (pages 24 et 25).

(24) Alain Baer - « Action et dissuasion » - *Défense Nationale* - Novembre 1986 (page 24).

(25) Pascal Boniface - *Contre le révisionisme nucléaire* - Chapitre 5 (page 60).

(26) Intervention de M. François Mitterrand - Palais de l'Élysée - 5 mai 1994.

(27) *Ibid.* - Chapitre 4 - Paragraphe 1-2 (page 56).

# HISTOIRE - STRATÉGIE

tiples moyens ou systèmes participant à une démarche dissuasive globale – éventuellement suivie d'action si elle ne réussit pas.

En réalité, ce que le Livre Blanc intitule « prévention » n'est, pour une part, pas autre chose qu'une dissuasion non nucléaire « ayant une aptitude propre à contribuer à la prévention de crises ou de conflits régionaux ne présentant pas le risque d'escalade aux extrêmes » (28).

À noter que la réalité du continuum évoqué ci-dessus apparaît clairement dans le développement que les rédacteurs du Livre Blanc consacrent à une nouvelle stratégie d'emploi des moyens classiques. Par exemple, les moyens de renseignement, par nature « conventionnels », ne participent-ils pas aussi, de manière évidente et indispensable, à la crédibilité de la dissuasion « nucléaire » ? À la vérité, cela ne date pas d'aujourd'hui, ni même d'hier : depuis l'adoption de ce concept, nos moyens militaires classiques s'intégraient étroitement à la manœuvre de dissuasion nucléaire.

Cela étant, la dissuasion nucléaire telle que le discours officiel l'expliquait était une idée étroite qui se justifiait néanmoins parfaitement :

- militairement, du fait que nous étions, aux côtés de nos alliés, dans une situation d'affrontement avec une superpuissance menaçante et incomparablement plus forte que nous ;
- et surtout politiquement, parce que dans cette situation affirmer une position pour le moins originale nous permettait de jouer un rôle non négligeable dans le concert des nations.

Le rôle politique associé au nucléaire reste aujourd'hui essentiel, et est même devenu primordial en raison de l'évolution du contexte international, mais l'environnement militaire dans lequel se situe dorénavant notre sécurité est fondamentalement différent de celui qui prévalait jus-

qu'en 1990 : dans ces conditions, si d'aventure un débat s'ouvrait sur la validité de notre discours dissuasif traditionnel, celui-ci deviendrait vraisemblablement difficile à justifier en l'état.

Enfin, le Livre Blanc mentionne également en conclusion du développement déjà cité, la « protection », qui s'inscrit également dans le cadre de la dissuasion globale.

**Dissuasion nucléaire, dissuasion conventionnelle (ou prévention) et protection sont les trois facettes, dorénavant indissociables, du concept rénové de dissuasion globale.**

\*  
\* \*

pas ou s'ils poursuivent dans leurs intentions agressives, le combat aura lieu.

Lorsque la stratégie militaire vise au non-emploi, elle ne doit pas l'ériger en principe intangible : c'est à l'adversaire de juger si sa proie potentielle est dissuasive. Il faut donc être fort, dans le plus large domaine possible, et le faire savoir. Et le cas échéant, si l'agression dépasse un certain seuil et devient insupportable, il faut sans hésiter se résoudre à combattre, si possible vite, efficacement et au moindre coût.

Certains affirment que le combat avec des armes nucléaires est impossible, parce qu'immoral et compte tenu du caractère horrible de



Les éléments de la composante nucléaire aérienne.

Que fait un animal, vis-à-vis de ses congénères, lorsqu'il veut les dominer ou simplement avoir la paix ? Il envoie un certain nombre de signes, propres à l'espèce, visant à les soumettre sans combat ou à les dissuader d'une attaque. C'est une stratégie qui vise à obtenir ce qu'il souhaite, en faisant l'économie d'un conflit aux résultats toujours incertains. Cependant, le ou les congénères objets de cette stratégie savent très bien que, s'ils ne se soumettent

certains de leurs effets associés, historiquement sans précédents (sous-entendu, la radioactivité), incontrôlable dans la durée. On peut leur objecter qu'à l'autre extrémité de l'éventail des moyens létaux, la machette a un caractère tout aussi horrible lorsqu'elle sert à massacrer des hommes, des femmes et des enfants ; et que son pouvoir destructeur à l'échelle d'un petit pays est tout à fait considérable, comme cela a malheureusement été démontré tout

(28) *Ibid.* - Chapitre 4 - Paragraphe 1-3 (pages 59 et suivantes).

# HISTOIRE - STRATÉGIE

récemment. Il faut en conséquence refuser le piège de la diabolisation des armes nucléaires du fait de leur puissance et de la radioactivité associée, car il fausse la dialectique de l'argumentation dissuasive. Ces armes ne seront pas désinventées, n'en déplaise aux tenants des discours messianiques que l'on entend de plus en plus fréquemment ici ou là. Cela ne signifie pas pour autant que l'on en préconise l'emploi, mais simplement qu'il serait aberrant de l'exclure *a priori* et par principe, et que la seule façon de l'éviter est d'être fort et déterminé.

En résumé, **il faut arrêter de faire un choix manichéen en faveur du « non-emploi », qui serait le Bien, et de rejeter toute « possibilité d'emploi », qui représenterait le Mal. Notre politique de sécurité, par essence défensive, repose sur une stratégie dissuasive globale dans laquelle, bien entendu, le nucléaire tient une place essentielle.**

Dans ce schéma, la France doit rester une puissance nucléaire militaire forte et performante, capable de

riposter à toute tentative de mise en cause de ses intérêts par le moyen le mieux adapté, qui peut le cas échéant être nucléaire, et ce, pas forcément sous la forme d'une riposte massive. Dans la pratique, il faut que les divers volets de cette dissuasion, dont fait partie bien évidemment le volet nucléaire, aient une consistance affirmée dans deux domaines :

- des compétences scientifiques, techniques et industrielles avérées ;
- des systèmes d'armement adaptés ou adaptables à toutes les hypothèses d'emploi.

Et que bien entendu une volonté politique sans faille sous-tende cette consistance : « *La force de la Cité n'est pas seulement dans ses vaisseaux, ni dans ses remparts, mais surtout dans le caractère de ses citoyens et dans celui des stratèges qu'ils ont su se donner en toute liberté.* » (29)

\*  
\* \*

(29) Thucydide - *Histoire de la guerre du Péloponèse.*

On peut en conclusion évoquer une impression que nous éprouvons depuis quelque temps : **la pérennité du concept de dissuasion sera peut-être fonction de la rigueur avec laquelle nous n'afficherons plus de concept d'emploi des systèmes sur lesquels repose la crédibilité de cette dissuasion...**

Paradoxe ? Que non pas : nous devons faire connaître les capacités dont nous disposons – ou dont nous disposerons dans un plus ou moins long délai – en termes de puissance des armes, de rayon d'action, de précision, et **laisser « aux autres » le soin d'imaginer comment ces capacités pourraient être mises en œuvre, si d'aventure et par malheur l'on nous y contraignait.**

Cette extension de l'incertitude au domaine des concepts d'emploi nous semble de nature à participer – au même titre que les améliorations techniques des systèmes, et tout aussi étroitement – à la sauvegarde de nos intérêts dans tout l'éventail des futurs possibles auxquels nous sommes dorénavant confrontés.

